



Disaster Recovery Allowance

La Disaster Recovery Allowance (allocation de récupération en cas de catastrophe ou DRA) est un paiement à court terme destiné à vous aider si vous perdez des revenus en conséquence directe d'une catastrophe déclarée.

Cette allocation peut être obtenue pendant 13 semaines maximum à compter de la date à laquelle vous perdez vos revenus.

Le taux de paiement maximum est le même que celui de l'indemnité du JobSeeker Payment (Paiement Jobseeker) ou de la Youth Allowance (allocation à la jeunesse), en fonction de votre situation.

Qui est éligible ?

Pour bénéficier de la DRA, vous devez satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- avoir 16 ans ou plus au moment de la catastrophe
- être résident australien ou titulaire d'un visa éligible
- travailler ou vivre dans une Local Government Area (zone de gouvernement local ou LGA) affectée par la catastrophe
- subir une perte de revenus résultant directement de la catastrophe
- gagner moins que le revenu hebdomadaire moyen dans les semaines qui suivent la perte de revenu.

Si vous avez entre 16 et 21 ans, vous devez être un travailleur indépendant.

Nous utilisons les chiffres du Bureau australien des statistiques pour calculer le revenu hebdomadaire moyen.

Les conséquences directes de la catastrophe peuvent être les suivantes :

- votre lieu de travail a fermé en raison de dégâts causés par la catastrophe
- les fermetures de routes vous ont empêché de vous rendre au travail

Cette allocation ne s'applique pas à un ralentissement général des affaires à la suite d'un événement.

Quelles preuves devez-vous fournir ?

Nous vous demanderons de nous fournir des preuves attestant de votre perte de revenus.

Si vous percevez un salaire ou une rémunération, nous vous demanderons de fournir des documents attestant de vos revenus pour les 4 semaines précédant la catastrophe.

Si vos revenus changent de semaine en semaine, nous vous demanderons de nous indiquer vos revenus pour les 8 semaines précédant la catastrophe.

Les preuves peuvent comprendre :

- des fiches de paie de votre employeur
- des relevés bancaires indiquant les dépôts bancaires antérieurs de votre employeur
- une lettre de votre employeur.

Si vous êtes un agriculteur ou si vous avez une petite entreprise, nous vous demanderons de nous montrer le plus grand nombre possible de ces documents :

- comptes de profits et de pertes
- déclarations d'impôt sur le revenu
- d'autres documents qui montrent vos flux de trésorerie, tels qu'un relevé bancaire de votre entreprise
- déclaration d'impôt sur les fiducies ou les sociétés de personnes.

Si vous ne disposez pas de ces preuves, veuillez nous contacter.

Comment faire une demande ?

Le moyen le plus rapide de déposer une demande est d'appeler le **180 22 66**. La ligne téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h (8 am) à 17 h (5 pm), heure locale.

Vous pouvez demander un interprète gratuitement si vous en avez besoin.

Si vous êtes vivez en couple, les deux membres du couple peuvent demander ce paiement. Vous et votre partenaire devez présenter des demandes séparées.

Pour plus d'informations, consultez le site servicesaustralia.gov.au/disaster. Ce site explique :

- quels LGA sont éligibles
- comment demander des options
- comment accéder à nos services
- qui est considéré comme un travailleur indépendant
- comment nous calculons le revenu hebdomadaire moyen.

Pour plus d'informations

- Pour plus d'informations en anglais, consultez le site servicesaustralia.gov.au/disaster
- rendez-vous sur servicesaustralia.gov.au/yourlanguage où vous pourrez lire, écouter ou visionner des informations dans votre langue.
- Appelez le **131 202** pour nous parler dans votre langue de votre situation concernant les paiements et services Centrelink
- Rendez-vous dans un centre de services.

Remarque : les appels depuis votre téléphone fixe vers des numéros commençant par « 13 » depuis n'importe quel endroit en Australie sont facturés à un tarif fixe. Ce tarif peut varier par rapport au prix d'un appel local et peut également varier en fonction des opérateurs téléphoniques. Les appels vers les numéros commençant par « 1800 » passés depuis votre téléphone fixe sont gratuits. Les appels depuis les téléphones publics et mobiles peuvent être minutés et facturés à un tarif plus élevé.

Comment gérer vos paiements

Si vous obtenez une DRA, vous devez nous informer de tout changement dans votre situation. Cela inclut si vous gagnez plus ou autant que le revenu hebdomadaire moyen pendant que vous bénéficiez de la DRA.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont uniquement destinées à servir de guide pour les paiements et les services disponibles. La décision de faire une demande de paiement sur la base de votre situation particulière vous appartient.



Disaster Recovery Allowance

Disaster Recovery Allowance (DRA) is a short term payment to help you if you lose income as a direct result of a declared disaster.

You can get it for up to 13 weeks, starting from the date you lose income.

The maximum payment rate is the same as JobSeeker Payment or Youth Allowance, based on your circumstances.

Who can get it

To get DRA you must meet all of the following. You:

- were 16 years or older at the time of the disaster
- are an Australian resident or hold an eligible visa
- work or live in an affected Local Government Area (LGA)
- lose income as a direct result of the disaster
- earn less than the average weekly income in the weeks after you had your income loss.

If you are 16 – 21 years old, you must be independent.

We use Australian Bureau of Statistics figures to work out average weekly income.

A direct result of the disaster can include the following:

- your workplace has closed due to damage from the disaster
- road closures stopped you getting to work

It does not include a general downturn in business following an event.

What evidence you need

We will ask you to give us evidence of your loss of income.

If you earn a salary or wage we will ask you for documents that show your income for the 4 weeks before the disaster.

If your income changes each week we will ask you to show your income for the 8 weeks before the disaster.

Evidence can include:

- pay slips from your employer
- bank statements showing previous bank deposits from your employer
- a letter from your employer.

If you are a farmer or you have a small business we will ask you to show us as many of these documents as possible:

- profit and loss statements
- income tax returns
- other documents that show cash flow such as a bank statement for your business
- trust or partnership tax return.

Speak to us if you do not have this evidence.

How to claim

The fastest way to claim is to call **180 22 66**. The phone line is open Monday to Friday, from 8 am to 5 pm local time.

You can ask for an interpreter for free if you need one.

If you are a member of a couple, you can both claim this payment. You and your partner must make separate claims.

Go to **servicessaustralia.gov.au/disaster** for more information. This includes:

- eligible LGAs
- claiming options
- how to access our services
- who we consider to be independent
- how we calculate average weekly income.

For more information

- go to **servicessaustralia.gov.au/disaster** for more information in English
- go to **servicessaustralia.gov.au/yourlanguage** where you can read, listen to or watch videos with information in your language
- call **131 202** to speak with us in your language about Centrelink payments and services
- visit a service centre.

Note: calls from your home phone to '13' numbers from anywhere in Australia are charged at a fixed rate. That rate may vary from the price of a local call and may also vary between telephone service providers. Calls to '1800' numbers from your home phone are free. Calls from public and mobile phones may be timed and charged at a higher rate.

How to manage your payment

If you get DRA you must tell us about any changes in your circumstances. This includes if you earn more than or the same as the average weekly income while you get DRA.

Disclaimer

The information contained in this publication is intended only as a guide to payments and services. It is your responsibility to decide if you wish to apply for a payment and to make an application with regard to your particular circumstances.